



PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 20 Juillet 2023 à 19 heures à la Salle du Conseil Municipal – Mariages

L'an deux mille vingt-trois et le vingt du mois de juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 14
-Qui ont pris part à la délibération : 10 + 4 procurations

Date de convocation : 30 juin 2023

Date d'affichage : 12 juillet 2023

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Louis MARTIN, Didier COLLGON, Didier SEAS, Yannick PORIEL, Mesdames Céline BONIFACE, Stéphanie SEGUIN, Nathalie MENGELLE, Macha CLAVERIE, Marie-Chantal LONCA.

Procurations : Monsieur Damien DAUTAN à Monsieur Didier SEAS, Madame Nicole ESQUIRO à Madame Marie-Chantal LONCA, Monsieur Mikaël ETCHEVERRIA à Madame Céline BONIFACE, Monsieur Florent DEJARDIN à Monsieur Didier COLLGON.

Madame Céline BONIFACE est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|--|--------------------------------|
| ☞ Approbation du conseil municipal du 09 juin 2023 | Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ |
| ☞ Opération « Cœur de Horgues » | Rapporteur Damien DAUTAN |
| ☞ Urbanisme / Travaux (point avancement rentrée) | Rapporteur Mikaël ETCHEVERRIA |
| ☞ Animations septembre 2023 | Rapporteur Yannick PORIEL |
| ☞ Terre de jeux 2024 | Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ |
| ☞ Ressources humaines | Rapporteur Céline BONIFACE |
| ☞ Rentrée scolaire 2023/2024 | Rapporteur Nathalie MENGELLE |
| ☞ Inauguration place du centre commercial | Rapporteur Marie-Chantal LONCA |
| ☞ CCAS de Horgues | |
| ☞ Questions diverses | |

☞ **Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 09 juin 2023.**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2023.

☞ **Opération « Cœur de Horgues »**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Jeudi 13 juillet 2023 a eu lieu la tournée de reconnaissance pour l'implantation du mobilier urbain au centre commercial et sur la route du Pic du Midi (RD 935) ; les travaux ont débuté le lundi 17 juillet 2023 par la pose

de mobilier, les marquages, ... : fin prévisionnelle programmée fin juillet 2023. Les plantations (arbres, plantes, ...) sont quant à elles programmées pour l'automne 2023.

Le revêtement grenailé étant achevé au centre commercial, il incombe aux conseillers municipaux de choisir la résine qui sera apposée sur la place PMR proche de la mairie. Le choix est porté sur la couleur « gris flanelle ». Des riverains ont signalé que le feu de signalisation est très sonore la nuit. Monsieur Louis MARTIN, conseiller municipal délégué, a contacté le Syndicat Départemental des Energies qui a débranché le dispositif de sonorisation.

Monsieur le Maire déplore à nouveau le raté sur la marche permettant l'accès à la salle des mariages et du conseil municipal et regrette également le manque de communication avec l'entreprise sous-traitante de la Routière des Pyrénées, chargée du grenailage de la place ; plusieurs commerçants ont manifesté leurs mécontentements également.

☞ **Urbanisme / Travaux (point avancement rentrée)**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ, monsieur Damien DAUTAN ayant été empêché.

La société SBTP réalise actuellement un plateau surélevé au niveau du padel situé rue de l'agriculture, l'objectif étant de sécuriser les lieux devenus de grands passages, très fréquentés par l'ensemble de la population de tous âges. Ces travaux permettront de limiter la vitesse à cet endroit.

Les travaux de tonte suivent leurs cours.

Intervention de Macha CLAVERIE : Régulièrement questionnée par les riverains de l'impasse du Taillon, elle interpelle monsieur le Maire quant à l'avancée de la numérotation de cette impasse. Il lui est répondu qu'un courrier sera adressé aux riverains cet automne ; un devis sera demandé pour les numéros, ..

Intervention de Didier COLLGON : « Est-il envisageable de réaliser des trottoirs côté numérotation impaire de la rue Bellevue / RD 15 ? » Monsieur le Maire répond que cela semble difficile au vu de la largeur de la route départementale mais qu'il est ouvert à discussion. Monsieur COLLGON est chargé de la réalisation d'un chiffrage et du montage du dossier avec appui du responsable de l'agence des routes de Bagnères.

☞ **Animations septembre 2023**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ, monsieur Mikaël ETCHEVERRIA ayant été empêché.

22 août 2023 : don du sang organisé par l'ESF

08 septembre 2023 : diffusion match de rugby organisée par le comité des fêtes

09 septembre 2023 : forum des associations

Week-end des 07 et 08 octobre 2023 : octobre rose

☞ **Terre de jeux 2024**

Rapporteur : Yannick PORIEL

Tout d'abord, les conseillers municipaux souhaitent un prompt rétablissement à monsieur Marc Brüning, Directeur de l'Office Départemental des Sports, vice-champion du Monde du relais avec l'équipe de France Masters 4 (ski de fond), qui soutient le projet « Terre de Jeux ». D'ailleurs, le projet des 4 parcours de rallyes cyclistes « Terre de Jeux 2024 » prévu initialement le 23 juin 2023, n'a pas pu voir le jour par manque de suivi au sein de l'ODS, monsieur Brüning étant absent.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 :

La billetterie est désormais ouverte à toutes et à tous, sans devoir passer par un tirage au sort et ne concerne pour l'instant que les sports en régions.

Pour mémoire, les JO de Paris 2024 sont organisés du 26 juillet 2024 au 11 août 2024.

Monsieur Yannick PORIEL informe qu'il réfléchit à l'organisation d'un évènement sportif durant cette période.

La flamme olympique :

La commune de Horgues a été la 1^{ère} commune du département à postuler pour le passage de la flamme olympique mais malheureusement le dossier n'a pas été retenu.

☞ **Ressources humaines**

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Agents municipaux :

☞ Agents techniques :

1 agent placé en congés de maladie, prolongé jusqu'au 15 septembre 2023 inclus. Monsieur Damien DAUTAN et Madame Nicole ESQUIRO l'ont rencontré le 26 juin 2023, les 12 mois de congés de maladie ordinaire touchant à son terme le 21 juillet 2023 inclus. Une saisine a été déposée auprès du

conseil médical en formation restreinte au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées pour passage en commission le mardi 08 août 2023.

L'issue de cette commission conditionnera le recrutement pour septembre / octobre 2023 d'un nouvel agent technique (statuts, ...).

✓ Délibération n°20230720009 approuvée à l'unanimité des membres présents.

☞ Agent administratif :

1 agent placé en temps partiel thérapeutique, renouvellement accordé du 16 juillet 2023 au 15 octobre 2023 inclus à raison de 17h30 hebdomadaires.

☞ Agents périscolaires :

L'équipe périscolaire doit être entièrement renouvelée pour donner suite aux fins de contrats de 4 animateurs (cf procès-verbal du conseil municipal du 09 juin 2023). De fait, 3 agents en CDD – PEC ont été recrutés pour une durée de 12 mois (20, 21 et 25 heures hebdomadaires), reste 1 agent à recruter pour 20 heures hebdomadaires.

☞ Rentrée scolaire 2023 / 2024

Rapporteur : Céline BONIFACE

⇒ En premier lieu, madame Céline BONIFACE informe que monsieur Richard VARRIN, directeur de l'école primaire, organisera une classe découverte en mai 2024.

⇒ Les effectifs sont en légère baisse : 10 enfants de moins par rapport à 2022/2023. L'école primaire de Horgues accueillera 123 enfants à la rentrée 2023/2024 soit une répartition de 24 enfants par classe en moyenne.

⇒ Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association PARLEM concernant les interventions en occitan auprès d'une classe élémentaire de Cours Préparatoire et d'une classe de Grande Section maternelle pour l'année scolaire 2023/2024.

✓ Délibération n°20230720007 approuvée à l'unanimité des membres présents.

Professeur des écoles :

1 professeur des écoles placé en disponibilité sera remplacé à la rentrée de septembre 2023.

1 professeur des écoles avec aménagement de poste.

☞ Inauguration place du centre commercial et de la mairie

Rapporteur : Nathalie MENGELLE

Dans un premier temps, une réunion sera organisée avec les commerçants pour connaître leurs idées et motivations sur ce projet. Dans un second temps, une date sera à valider courant septembre avec animations midi/minuit.

Devenir de l'ancienne salle des fêtes :

Les premières demandes de cet appel à projet arrivent en mairie : restaurant, association (club de jeux, cartes), ... Monsieur le Maire souhaite poser une méthodologie sur le projet en devenir : se laisser le temps de la réflexion, recevoir tous les projets, étudier les propositions faites, la finalisation des études, ... Il propose à chaque élu présent de réfléchir à ce que la municipalité souhaite et ce qu'elle ne souhaite pas, avec une vigilance particulière sur les nuisances sonores, ... Une aide technique pourra être apportée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Pyrénées.

☞ CCAS de Horgues

Rapporteur : Marie-Chantal LONCA

Escapade « O Toulouse » :

La sortie a eu lieu le samedi 17 juin 2023. Le programme a légèrement été modifié. La balade en petit train sur la place du Capitole n'a pas pu avoir lieu car celle-ci était fermée pour la finale TOP 14 Rugby Toulouse-La Rochelle.

Sorties / Randonnées :

Marie-Chantal LONCA et Yannick PORIEL souhaitent impulser, via le biais du CCAS et dès septembre 2023, des sorties-randos (montagne, marche nordique, patrimoine local, sommets, ...). Monsieur le Maire félicite ces 2 élus pour cette nouvelle idée en lien avec les seniors et leurs pratiques sportives.

Prochaine réunion CCAS :

La prochaine réunion du CCAS aura lieu fin août 2023.

☞ Questions diverses :

⇒ Rétrocession concession cimetièrre : Remboursement à la famille Lavieille d'une concession vide pour un montant de 152,45 €.

✓ Délibération n°20230720001 approuvée à l'unanimité des membres présents

⇒ Amendes de police 2023 : Monsieur le Maire souhaite proposer pour un montant global HT de 21.077,77 € de l'aménagement routier, des panneaux de signalétique et des miroirs routiers au titre de cette aide financière du Conseil Départemental.

✓ Délibération n°20230720008 approuvée à l'unanimité des membres présents

⇒ Remboursements TOTAL ENERGIES :

La société TOTAL ENERGIES effectue plusieurs remboursements pour trop-perçu sur les points de livraison PCE gaz :

-n°165 853 834 942 40 – ID N°0001 concernant la salle des fêtes/mairie, d'un montant 166,20 € en faveur du budget communal.

✓ Délibération n°20230720005 approuvée à l'unanimité des membres présents.

-n°165 853 834 942 40 – ID N°0001 concernant la salle des fêtes/mairie, d'un montant 33,69 € en faveur du budget communal.

✓ Délibération n°20230720002 approuvée à l'unanimité des membres présents.

-n°165 516 641 581 66 – ID N°0001 concernant le groupe scolaire et périscolaire, d'un montant 404,00 € en faveur du budget centre de loisirs.

✓ Délibération n°20230720004 approuvée à l'unanimité des membres présents.

-n°165 516 641 581 66 – ID N°0001 concernant le groupe scolaire et périscolaire, d'un montant 38,53 € en faveur du budget centre de loisirs.

✓ Délibération n°20230720003 approuvée à l'unanimité des membres présents.

⇒ Salle polyvalente :

Devant la recrudescence des créances difficilement recouvrables en lien avec les prestations de service proposées par la commune de Horgues, les membres du conseil municipal souhaitent ajouter une nouvelle clause à la convention de location de la salle polyvalente : « la location ne sera possible que si le demandeur est à jour de ses dettes vis-à-vis de toutes les prestations ».

✓ Délibération n°20230720006 approuvée à l'unanimité des membres présents.

⇒ Boîte à livres :

Une nouvelle boîte à livres va prochainement être positionnée près de l'aire de jeux/city stade.

⇒ « Coup de pouce » code :

Un point doit être réalisé par les services administratifs sur les dossiers achevés/en cours, de nos jeunes bénéficiaires. Par la suite, un rendez-vous sera sollicité auprès de l'auto-école de la commune.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h45.



Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	

Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	